

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 144 (2023)
Heft: 10

Rubrik: Apiservice

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Offres du SSA : chacun y trouve son compte

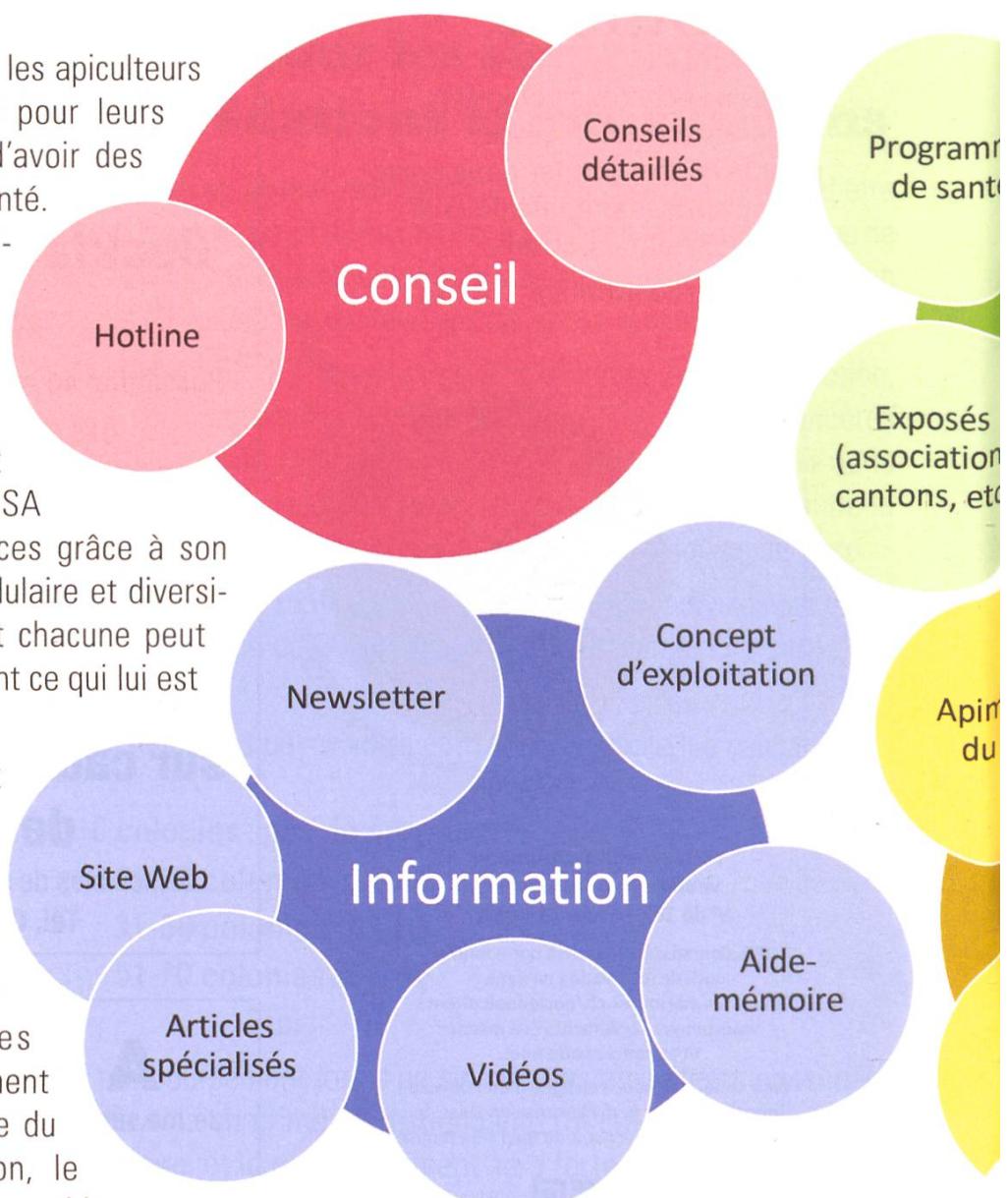
**Anja Ebener, directrice d'apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
anja.ebener@apiservice.ch**

Dans le but de promouvoir la santé des abeilles, le Service sanitaire apicole (SSA) propose une large palette de services aux apiculteurs et apicultrices.

On retrouve chez tous les apiculteurs un fort attachement pour leurs abeilles et le désir d'avoir des colonies en bonne santé.

Cependant, les apiculteurs et apicultrices ont souvent des besoins très différents selon leur parcours professionnel et leur expérience. Le SSA répond à ces exigences grâce à son offre de services modulaire et diversifiée. Ainsi, chacun et chacune peut choisir très précisément ce qui lui est réellement utile.

Le SSA fournit aux apiculteurs des informations actualisées correspondant aux activités du moment et des connaissances approfondies. Ces aspects sont également repris dans le modèle du concept d'exploitation, le concept varroa et les aide-mémoire. En outre, le SSA propose des conseils, est actif dans le domaine de la formation et du perfectionnement et apporte son soutien, par exemple, lors d'assainissements ou de nettoyages.



Conseil

Chaque apicultrice et apiculteur peut obtenir gratuitement des conseils et des astuces en rapport avec la santé des abeilles et la pratique apicole en appelant la **hotline** (0800 274 274 ou info@apiservice.ch). Les collaborateurs du SSA répondent aux appels et aux e-mails du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30.

En cas de suspicion d'intoxication d'abeilles, il faut également appeler la hotline. Les apiculteurs ne paient pas non plus de frais pour la clarification des cas suspects d'intoxications.

Les déclarations de suspicion de frelon asiatique se font désormais directement sur le site Internet du Cercle exotique www.frelonasiatique.ch.

Quiconque a besoin de **conseils plus détaillés** peut également les obtenir auprès des spécialistes du SSA. Il est en outre possible d'obtenir des conseils individuels sur place au rucher (forfait de Fr. 360.– pour une heure) ou par téléphone ou vidéoconférence (forfait de Fr. 135.– pour une heure).

Information

L'essentiel des principales activités apicoles se retrouve dans les **aide-mémoire** (www.abeilles.ch/aidememoire). Volontairement concis, axés sur la pratique, ils intègrent les connaissances scientifiques les plus récentes et sont constamment mis à jour. Chaque année, de nouveaux aide-mémoire viennent compléter la liste existante. En mai 2023 « 3.4. Faune au rucher » a été ajouté et, début novembre, « 4.4.3. Bâtisses naturelles » suivra. Outre les aide-mémoire détaillés, le SSA met également à disposition des synthèses concernant la bonne pratique apicole (aide-mémoire 4.), les maladies et les ravageurs (aide-mémoire 2.) ainsi que la gestion du varroa (1.1. Concept varroa).

Avec le modèle de **concept d'exploitation** disponible en ligne (www.abeilles.ch/conceptexploitation), les apiculteurs disposent d'un plan annuel simple les aidant à agir correctement au bon moment au rucher. Le modèle réunit les différents aide-mémoire en un tout. Les apiculteurs qui créent – gratuitement – un espace personnel peuvent ajouter leurs propres notes, enregistrer leurs méthodes préférées et consulter ces informations à tout moment. Pour celles et ceux qui ne connaissent pas encore le concept d'exploitation et souhaitent profiter de l'accompagnement d'intervenants du SSA à ce sujet, il est recommandé de participer à un atelier dédié (détails dans la section Formation).

Il est parfois plus parlant de regarder une [vidéo](#) plutôt que de lire un texte. Sur le site www.abeilles.ch/aidememoire/#videos, 17 courts métrages sur différents thèmes apicoles sont déjà disponibles. Un autre sur la sécurité en apiculture suivra prochainement.

La [newsletter](#) du SSA jouit d'une grande popularité. Grâce à elle, plus de 3500 apiculteurs et apicultrices reçoivent les dernières informations sur la santé des abeilles directement par e-mail. Pour s'inscrire à la newsletter, il suffit d'aller sur www.abeilles.ch/newsletter.

Formation

Une fois par mois a lieu en ligne un exposé d'une trentaine de minutes sur un thème d'actualité. Ces [manifestations en ligne et en direct](#) commencent à chaque fois à 20h00. Les participants peuvent y prendre part sans inscription et poser leurs questions via la fonction questions-réponses (une sorte de chat) ou visionner l'enregistrement vidéo de l'exposé jusqu'à deux mois après la manifestation. Les liens de participation, les dates et les thèmes peuvent être consultés sur www.abeilles.ch/manifestations-ssa. Prochaines manifestations prévues :

- 12.10.2023, 20h, Prestations du SSA
- 09.11.2023, 20h, Acide oxalique : l'intérêt de se protéger
- 14.12.2023, 20h, Transmission des pathogènes

Les [ateliers dédiés au concept d'exploitation](#) permettent aux apiculteurs/apicultrices de se familiariser avec le concept d'exploitation et les aident à établir un espace personnel ainsi que leur premier concept. La participation est gratuite pour les membres d'une association apicole suisse ou liechtensteinoise. Dès que les dates des prochains ateliers en Suisse romande seront fixées, elles seront publiées sur le site www.abeilles.ch/manifestations-ssa.

Le [programme de santé](#) payant proposé par le SSA depuis cette année (www.abeilles.ch/programmedesante) est ouvert à tous les apiculteurs suisses et liechtensteinois membres d'une section. Cette possibilité de formation continue s'adresse en particulier aux nouveaux apiculteurs ayant terminé le cours de base, mais aussi aux apiculteurs expérimentés prêts à gérer leur exploitation apicole selon l'état actuel des connaissances scientifiques (concept d'exploitation). Les participants qui respectent les recommandations du SSA reçoivent à la fin de l'année du programme une reconnaissance en tant qu'«apiculture responsable». Les inscriptions au programme 2024 sont encore possibles jusqu'à fin 2023. De plus amples informations sur le programme de santé seront publiées dans l'édition de novembre/décembre de ce journal.

Les associations apicoles de Suisse et du Liechtenstein peuvent faire intervenir des collaborateurs du SSA pour leurs manifestations en tant que [conférenciers ou responsables de postes pratiques](#). Il est recommandé de s'adresser suffisamment tôt au conseiller régional concerné ou à l'équipe centrale du SSA à Liebefeld.

Le SSA organise [d'autres formations et formations continues](#). Il s'agit notamment de celles destinées aux inspecteurs des ruchers et aux contrôleurs de la production primaire, ainsi que des cours pour la remise de médicaments vétérinaires par les commerces apicoles. Il coordonne également la Task Force nationale dédiée au frelon asiatique, qui intervient sur mandat des cantons à des fins de formation.

Divers

La **cuve de lavage manuel** est idéale pour nettoyer à fond jusqu'à 10 ruches et du petit matériel ou pour de petits assainissements en cas d'épizootie.

Le kit de lavage se compose d'une cuve (avec couvercle et support de lavage pour les petites pièces), d'un brûleur à gaz et de matériel de protection. Il peut être retiré gratuitement à Liebefeld ou auprès des conseillers régionaux.

Lieu de retrait	Contact	Téléphone	Courriel
Appenzell	Emil Breitenmoser	078 878 54 54	emil.breitenmoser@apiservice.ch
Bern-Liebefeld	Equipe du SSA	0800 274 274	info@apiservice.ch
Gland	Pierre-Alain Kurth	079 279 16 39	pierre-alain.kurth@apiservice.ch
Mezzana	Michele Mozzetti	079 686 49 33	michele.mozzetti@apiservice.ch
Wilen (Sarnen)	Stefan Jans	079 778 98 04	stefan.jans@apiservice.ch
Pratteln	Raphael Giossi	076 296 94 33	raphael.giossi@apiservice.ch

L'Apimobile du SSA convient davantage pour des assainissements et des nettoyages plus importants. Ce véhicule est équipé d'une machine à laver les ruches, d'une cuve de lavage manuel, d'un nettoyeur haute pression, d'un brûleur, de matériel de nettoyage et de désinfection ainsi que d'équipements de protection. Pour les interventions d'un jour de l'Apimobile, seule une participation aux frais pour les consommables est demandée. Afin de garantir un fonctionnement sans faille, au moins 4 assistants doivent participer à l'action de nettoyage.



L'équipe du SSA vous soutient volontiers. 2^e rang, de gauche à droite : Pierre-Alain Kurth, Emil Breitenmoser, Robert Lerch, Matthieu Guichard, Christoph Villiger, Marianne Tschuy, Michele Mozzetti, Raphael Giossi. 1^{er} rang, de gauche à droite : Anja Ebener, Fabian Trüb (manquant sur l'image : Stefan Jans)

Les associations d'apiculteurs ont également la possibilité d'organiser une journée de lavage commune pour leurs membres.

Fabian Trüb se tient à votre disposition pour tout renseignement et pour réserver l'Apimobile: téléphone 058 463 82 20. En raison de la forte demande, il est préférable de prendre contact suffisamment tôt.

Le SSA effectue sur demande certaines **analyses** payantes. Il est possible de faire analyser un échantillon d'abeilles pour détecter la paralysie chronique des abeilles (forfait de Fr. 325.-). Le SSA peut également se charger du lavage d'échantillons d'abeilles pour déterminer le niveau d'infestation par varroa (forfait de Fr. 90.-).

Sur la page d'accueil (www.abeilles.ch/apiservice) se trouvent les **rapports** annuels publiés par le SSA sur la santé des abeilles en général ou sur les intoxications d'abeilles en particulier. Le rapport d'activité du SSA y figure également.

Le SSA participe à différents **groupes de travail** (par exemple la Commission de santé, le Forum abeille) et échange régulièrement des informations avec différents organismes concernés par la santé des abeilles (offices fédéraux, cantons, centres de recherche apicole).

Actualiser et approfondir ses connaissances grâce au programme de santé

Anja Ebener, directrice d'apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
anja.ebener@apiservice.ch

Depuis peu, les apiculteurs et apicultrices membres d'une section suisse ou liechtensteinoise peuvent participer au nouveau programme de santé. Cette possibilité de formation continue du Service sanitaire apicole (SSA), basée sur le concept d'exploitation, s'adresse en particulier aux nouveaux apiculteurs ayant achevé le cours de base, mais aussi aux apiculteurs expérimentés ouverts à de nouvelles approches et suggestions.

Le programme de santé (www.abeilles.ch/programmedesante) crée les meilleures conditions possibles pour des colonies d'abeilles saines grâce à des échanges réguliers d'expériences et à de brefs conseils par SMS. Il permet d'optimiser sa propre pratique apicole et d'éliminer d'éventuelles incertitudes. Les participants bénéficient d'informations actualisées en permanence, d'échanges réguliers avec d'autres apiculteurs et de l'accompagnement du SSA. Ceux qui remplissent les conditions-cadres et travaillent selon le concept

Page internet
du programme
de santé



www.abeilles.ch/programmedesante



Source : apiservice

Plaquette de reconnaissance lorsque l'apiculture est pratiquée selon le concept d'exploitation du SSA et les aide-mémoire.

d'exploitation reçoivent, au terme de l'année de programme, une reconnaissance en tant qu'«apiculture responsable».

Grâce aux précieux retours des 53 participants au projet pilote de l'année précédente, 64 apiculteurs et apicultrices ont pu démarrer avec succès le programme 2023. Les inscriptions au programme 2024 sont possibles dès maintenant et jusqu'au 31 décembre 2023. La participation est bénéfique et apporte de nombreux avantages.

Avantages d'une participation au programme

- Optimiser sa pratique apicole
- Eliminer les éventuelles incertitudes liées à la pratique apicole
- Formation continue éprouvée, gage de réussite
- Faibles pertes hivernales (selon le test pratique du concept d'exploitation, ~50 % en dessous de la moyenne suisse)
- Etre toujours au courant des travaux du moment, tous les points essentiels sont abordés
- Possibilité de reconnaissance comme «apiculture responsable» (si exigences remplies)

Prestations incluses

- Echange d'expériences régulier en groupe (10 fois par an en ligne, une fois sur place au rucher)
- Alertes SMS (en fonction de l'altitude du rucher principal, ~25 SMS/an)
- Coaching personnel (coaching individuel d'une heure par téléphone ou en ligne)

- Plaquette de reconnaissance avec autocollant annuel (pour l'année suivante ; si exigences remplies)
- Séance d'information (session de lancement obligatoire au début du programme)
- Soutien pour le concept d'exploitation personnel

Conditions pour participer

- Membre d'une association apicole suisse ou liechtensteinoise
- Pratiquer l'apiculture depuis au moins 1 an (idéalement, cours de base terminé)
- Concept d'exploitation établi (www.abeilles.ch/conceptexploitation) et travail selon ce concept
- Participation à la séance de lancement au début du programme
- Paiement des frais d'inscription de CHF 299.00/année (TVA incluse)

Conditions pour la reconnaissance

- Documentation des travaux apicoles (remplir l'autodéclaration)
- Pratique apicole selon le concept d'exploitation du SSA, ses conditions-cadres, le concept varroa et les aide-mémoire
- Participation à au moins 50 % des sessions d'échanges d'expériences

Suite de la procédure (inscription et dates)

La balle est dans votre camp. Inscrivez-vous jusqu'au **31 décembre 2023** au plus tard via le site www.abeilles.ch/programmedesante pour le programme 2024 et choisissez lors du processus d'inscription la manifestation de lancement souhaitée (participation obligatoire au début du programme). Vous avez le choix entre les dates et les lieux suivants :

15 février 2024, 20h, Yverdon-les-Bains (VD)
20 février 2024, 20h, Signy-Avenex (VD)

Vous êtes encore hésitant ? Alors obtenez des informations supplémentaires et posez vos questions lors de la vidéoconférence qui aura lieu le 21 novembre 2023 à 20 heures.

Inscrivez-vous auprès de Robert Lerch (robert.lerch@apiservice.ch) – il vous enverra ensuite le lien de participation par courriel.

Un retour d'expérience concernant le programme de santé sera publié dans le numéro de novembre/décembre de ce journal.

Conseiller l'apiculture grâce à la prise de décision assistée par ordinateur

Participez vous aussi!

B-GOOD ouvrira la voie à une apiculture saine et durable au sein de l'Union européenne en suivant une approche collaborative et interdisciplinaire.

En fusionnant des données provenant de l'intérieur et de l'extérieur des ruches ainsi que des conditions socio-économiques et écologiques plus larges, B-GOOD développera et testera des outils innovants pour réaliser des évaluations des risques en fonction d'un nouvel indice d'état de santé (IES). L'objectif global de B-GOOD est de fournir des conseils aux apiculteurs et de les aider à prendre de meilleures décisions, en toute connaissance de cause.



↗ www.b-good-project.eu

🐦 @BGOOD_H2020 ⚡ @BGOOD.H2020



Phase 3

Récolte de données d'apiculteurs volontaires de toute l'Europe

Un questionnaire a été mis en place afin d'obtenir des informations sur certaines pratiques apicoles en Suisse et sur les aspects environnementaux influençant la santé des abeilles. Les résultats de ce questionnaire permettront de recueillir des données précieuses sur l'apiculture dans l'UE et d'établir des cartes d'adéquation de l'habitat et de l'apiculture à l'échelle européenne.

Le questionnaire est à remplir en ligne (nécessite environ 20-30 minutes) à l'adresse ci-contre. Les résultats seront anonymisés et ne seront utilisés qu'aux fins du projet.

Les données sont récoltées jusqu'à la fin de l'année 2023.

L'équipe de recherche B-GOOD vous remercie pour votre coopération !



<https://form.jotform.com/231483521433349>



Ce projet est financé par le programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans la cadre de la convention de subvention n°817622.